

Lausanne et Genève ne font pas une métropole

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1593

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lausanne et Genève ne font pas une métropole

Une étude interroge le mythe métropolitain lémanique à la lumière des identités cantonales et communales.

La métropole lémanique, voilà un excellent sujet de colloques, de recherches et d'ouvrages savants. Cette expression correspond-elle à un mythe plus ou moins désirable ou recouvre-t-elle une réalité? Une contribution de l'ouvrage collectif *Horizons métropolitains* essaie de répondre à cette question.

L'auteure, Brigitte Schwab, est partie de deux projets concrets, tous deux dans le domaine de l'éducation et de la science, à près de cinquante ans d'intervalle: la création du CERN en 1953 et le fameux «projet triangulaire» de redistribution des tâches entre l'EPFL et les universités de Genève et Lausanne au seuil de l'an 2000.

La création du CERN est un projet typique de l'ère industrielle: une infrastructure centralisée très lourde dont on espère un effet de rayonnement économique sur des sous-traitants locaux. Le projet soutenu par la Confédération est défendu exclusivement par le canton de Genève. La ville apparaît peu et le canton de Vaud, sans parler de Lausanne,

n'existe pas dans ce projet. Genève s'affiche clairement comme métropole scientifique, mais, nuance, il s'agit surtout du canton. Un référendum du Parti du travail fut lancé contre le projet qui paraissait aux yeux de certains avoir des retombées militaires. Le corps électoral genevois approuva la présence du CERN à une majorité de deux tiers.

Réseaux et synergies

Le projet triangulaire de la fin du XX^e siècle est totalement différent. Il se situe clairement dans une logique postindustrielle. Il n'est question que de réseaux et de synergie. Le débat politique fut exclusivement vaudois, car une décision du Grand Conseil genevois n'était pas requise. Ce projet fut défendu bien sûr par les cantons concernés, responsables des universités. A la suite de diverses péripéties, les Vaudois finirent par accepter le projet en deux scrutins (loi sur l'université et regroupement de l'école de pharmacie à Genève) par respectivement 59% et 53% des voix en juin 2001. Dans ce cas également les villes

de Lausanne et Genève furent peu présentes, faute de compétences légales dans ces questions, sans compter, ajoute l'auteure, que l'EPFL et l'Université de Lausanne ne sont pas sur le territoire de la ville.

Alors, métropole lémanique ou non? Ce sont les cantons qui sont les acteurs principaux. Une unité plus forte du bassin lémanique se ferait indiscutablement au profit de Genève qui est le pôle économique principal. Les relations parfois distantes entre les deux cantons agacent les pendulaires hors sol, mais le maintien d'entités bien distinctes, Genève et Lausanne, permet à la démocratie locale de s'exprimer et évite qu'une ville prenne le pas sur l'autre, ce qui serait totalement contraire à l'esprit helvétique. *jg*

Brigitte Schwab, «La métropolisation politique du bassin lémanique en questions», in Bernard Jouve et Christian Lefèvre, *Horizons métropolitains*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

Exposition

Pascale Favre, le charme de l'indiscrétion

On se bousculait presque l'autre soir au vernissage de l'exposition de Pascale Favre dans le Palais de l'Athénée à Genève. Si *Les heures chaudes* de la jeune artiste ont su - par un vent glacial - attirer tant de monde entre les murs de la vénérable institution genevoise, c'est que l'œuvre présentée est une irrésistible invitation au voyage.

Pascale Favre, en résidence au Caire depuis janvier, présente un ensemble de dessins d'une qualité exceptionnelle. On y entre en franchissant un ample rideau brodé de mouches, histoire de rappeler élégamment l'incontournable compagnon des moments

de sueur. Puis une première halte dans la salle Crosnier, les dessins n'y sont pas accrochés mais installés, dans leur monumentalité, comme un décor de cinéma. Cette figuration est judicieuse. On s'introduit dans l'univers de l'artiste comme on irait au spectacle: curieux, détendu, intrigué. Enfin, dans la salle voisine, c'est en fresque que le dessin apparaît. Le travail de Pascale Favre nous frappe d'abord par la précision et la sûreté du trait. Cependant, comme le relevait Hervé Laurent, enseignant à l'école des Beaux-Arts de Genève qui présentait avec éloquence l'exposition, sa virtuosité n'en constitue pas à elle

seule la qualité. Si l'on s'absorbe tant dans cette œuvre, c'est qu'elle parvient à dévoiler peu à peu sa complexité. Patiemment, l'univers représenté ici (une maison, des chambres, des meubles) agit sur notre mémoire. Quelques traces du quotidien indiquent que le lieu est habité. L'absence de toute figure humaine permet de visiter tout à son aise ce décor où transparait une agitation passée. On est même prié de laisser libre cours à son indiscrétion naturelle. On aurait tort de s'en priver, vraiment, il n'y a rien là d'impudique, je vous l'assure.

Avouez qu'il est tout de même agréable, parfois, d'être l'invité

d'un hôte absent mais convivial. Je ne pense pas tant au concierge qui sommeille peut-être en chacun de nous qu'à une certaine quiétude domestique en partage. Calme et volupté. Le luxe est ici superflu. *cp*

Pascale Favre: *Les heures chaudes*, Palais de l'Athénée, Genève, jusqu'au 20 mars 2004, www.athenee.ch

A cette occasion a été publié le Cahier de la Classe des Beaux-arts n° 153.

A lire également: *de nuit*, éditions art&fiction, Lausanne, 2003, www.artfiction.ch